

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>NEXANS</p> <p>(Eurolist)</p>
--

Rectificatif à D&I 207C0442 en date du 7 mars 2007

Le nombre de droits de vote détenus par la société Dodge & Cox, postérieurement au franchissement de seuil publié dans D&I susvisée s'établit à 3 032 880 et non 2 678 380 comme mentionné.

Ainsi, Dodge & Cox détient 1 866 440 actions NEXANS représentant 3 032 880 droits de vote, soit 7,35% du capital et 11,33% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 25 400 155 actions représentant 26 756 852 droits de vote.